



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DEVELOPPEMENT RURAL



PRIASA

Projeto de Reabilitação das
Infraestruturas d'Appui a
la Sécurité Alimentaire



BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SAO TOME ET PRINCIPE

Elaboration de la stratégie d'irrigation pour Sao Tomé et Principe

1. Le Gouvernement de la République Démocratique de Sao Tome et Principe (STP) a reçu un financement du Fonds de Coopération Technique du Nigeria (NTCF) pour couvrir le coût de **l'Etude d'élaboration de la stratégie d'irrigation pour Sao Tomé et Principe** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de contrats pour les services d'une firme chargée de la réalisation de l'étude. L'étude se déroulera sur une durée de 4 mois et devrait débuter en juillet 2016.

2. L'étude sera conduite par une firme internationale. Seuls les cabinets des 54 pays africains membres du Groupe de la Banque Africaine de Développement sont éligibles aux ressources du NTCF.

3. La firme devra posséder une bonne expérience dans les domaines de l'irrigation et des stratégies. Elle aura à exécuter les différentes tâches et activités clés, synthétisées ci-après :

- **Diagnostic et analyse des données, politiques et stratégies relatives à l'irrigation** : Il s'agira de rassembler l'ensemble des informations disponibles dans les secteurs de l'agriculture et de l'irrigation, et d'en faire une synthèse et analyse exhaustives, permettant de dresser la situation actuelle et de mettre en évidence les principaux défis à court, moyen et long terme.
- **Investigations techniques et analyses** : Le consultant recensera et analysera les données hydrologiques et hydrogéologiques disponibles. Il évaluera la ressource en eau, dégagera des tendances et mettra en relief les zones de déficit hydrique, en lien avec les effets du changement climatique. Il recensera pour les différentes zones de production, les infrastructures en place et les initiatives en cours en matière d'irrigation, et analysera le fonctionnement et les leçons tirées, sur différents plans (technique, gestion, institutionnel, etc.). Il étudiera selon les zones, les techniques possibles pour la mobilisation, le stockage, le transport et la distribution de l'eau, avec une attention particulière pour l'économie de l'eau. Il examinera la possibilité de favoriser la construction de barrages et retenues collinaires, tout en tenant compte des incidences environnementales et du contexte géologique.
- **Elaboration d'une stratégie de l'irrigation pour Sao Tomé et Principe, assortie d'un plan d'actions** : Sur la base du diagnostic général, une stratégie de l'irrigation de STP sera élaborée pour mieux soutenir la transformation du secteur agricole. Le consultant proposera les types d'infrastructures et les modes de gestion à développer ainsi que les mesures d'accompagnement

à promouvoir. La stratégie tiendra compte de la nécessaire gestion intégrée de la ressource en eau et de l'organisation spécifique nécessaire à la gestion de l'eau agricole. Un plan d'actions sera établi, définissant des priorités et assorti d'un calendrier de mise en œuvre et d'un chiffrage financier.

- **Transfert de compétences à l'endroit de l'administration en charge du sous-secteur de l'irrigation :** L'étude contribuera à renforcer les compétences et les capacités du personnel du Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR), à partir des interactions permanentes avec l'équipe de consultants. L'étude devra aussi évaluer les capacités actuelles en matière d'irrigation à STP et proposera des mesures pour les renforcer. Plus globalement, l'étude examinera les questions institutionnelles liées au développement de l'irrigation.

4. Le MADR, invite les firmes intéressées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (références de prestations similaires, personnel permanent de la firme, etc.). L'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du MADR de les retenir.

5. Les critères d'éligibilité la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » du groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2010, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la BAD à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse électronique et au numéro de téléphone mentionnés ci-dessous.

7. Les dossiers de candidatures doivent être transmis par messagerie électronique au plus tard le **18 mai 2016 à 18h00** (heure locale) et porter expressément en objet la mention «AMI Elaboration stratégie irrigation». Adresse électronique: priasastp@yahoo.com.br, Téléphone: (+239) 222 62 43

São Tomé, le 4 mai 2016

La Coordinatrice du PRIASA

Ayarra Trigueiros

